



Sommaire

Éditorial

1

LE STATISTICIEN OFFICIEL,
UN MAILLON ESSENTIEL DANS
L'ÉLABORATION, LE SUIVI ET
ÉVALUATION DES POLITIQUES
DE DÉVELOPPEMENT

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

4

ACTIVITÉS
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

4

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

6

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

6

ÉCHOS DES INSTITUTS
NATIONAUX DE STATISTIQUE

7

RÉUNIONS, ATELIERS
ET SÉMINAIRES

8

Éditorial



La préparation des réunions statutaires du second semestre, la tenue de la 16^e session du Conseil scientifique et du séminaire sur la comptabilité nationale, la poursuite des études lancées au cours de la période précédente et la mise en œuvre des projets et programmes ont été les principales activités qui ont marqué ce troisième trimestre 2011.

Comme chaque année, le séminaire sur les comptes nationaux, portant sur le thème « Analyse des résultats des comptes nationaux », a été organisé. L'animation de ce séminaire a été assurée par les experts d'AFRISTAT, de l'INSEE, d'EUROSTAT et des Centres régionaux d'appui technique du FMI d'Afrique du Centre et de l'Ouest. Des recommandations importantes ont été formulées au cours de cette rencontre, relatives entre autres à l'accélération de la révision du guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux dans les États membres en vue de l'adapter au SCN 2008, au développement de la méthodologie de retropolation des séries de comptes nationaux et à l'engagement de la réflexion sur les nouvelles thématiques telles que les comptes satellites, les matrices de comptabilité sociale, etc.

Dans le domaine du renforcement de ses capacités institutionnelles et organisationnelles, la Direction générale a poursuivi non seulement la mise en œuvre de l'étude sur la restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT et la reconstitution de son Fonds de financement pour la période 2016-2025, mais aussi l'évaluation finale du Programme stratégique de travail pour la période 2006-2010.

Afin d'améliorer la visibilité de ses produits et ainsi que la mobilisation des financements de ses activités, AFRISTAT a entrepris le relookage son site Internet. Par ailleurs, PARIS21 a été sollicité pour l'accompagner dans l'élaboration des matériaux de plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières.

En perspective pour le quatrième trimestre 2011, AFRISTAT tiendra, du 19 au 21 octobre 2011, la 24^e réunion de son Comité de direction dont les principaux dossiers à l'ordre du jour concernent les rapports d'activité et d'exécution budgétaire à mi-parcours de l'année 2011, les projets de budget et de plan d'action 2012, la stratégie de mise en œuvre des nomenclatures révisées d'activités (NAEMA, rev1) et de produits (NOPEMA, rev2), la situation du Fonds AFRISTAT 2006-2015 et des questions d'ordre administratif et institutionnel. Cette réunion a été partiellement préparée par le Conseil scientifique qui a prodigué des conseils sur certains des dossiers lors de sa 16^e session.

En marge de la 24^e réunion du Comité de direction, se tiendra le 18 octobre 2011, un séminaire de dissémination des résultats d'une étude sur le secteur informel en Afrique que la Direction générale a menée en partenariat avec l'Institut des Sciences Sociales des Pays-Bas.

Pour plus de détails, le lecteur est invité à consulter le site internet www.afristat.org.

Martin BALEPA
Directeur Général d'AFRISTAT

AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

Le statisticien officiel, un maillon essentiel dans l'élaboration, le suivi et évaluation des politiques de développement dans les pays d'Afrique subsaharienne

Présenté par Freeman AMEGASHIE,

Coordonnateur du département des appuis stratégiques et de la diffusion

Cet article présente aux lecteurs les différentes facettes du métier de statisticien dont les fonctions contribuent à la satisfaction des besoins en informations servant à la prise de décisions des gouvernants, des responsables politiques et administratifs, des chefs d'entreprises, des chercheurs, des ménages et même des personnes à titre individuel. Il cherche aussi à donner aux utilisateurs de statistiques une vision plus claire des différents métiers de statisticiens en vue de faciliter le dialogue avec ces derniers. L'article espère aussi susciter des vocations pour le métier de statisticien en présentant les différentes possibilités de formation offertes par les écoles de cadres statisticiens africains appelés à travailler au sein des systèmes statistiques nationaux des États ou des organismes internationaux. Il met l'accent sur les métiers de statisticiens officiels, qualifiés aussi de statisticiens publics dont les activités ont pour objectif final d'aider les autorités dans la définition des politiques à mettre en œuvre tant au niveau national qu'international. De par sa position, le statisticien officiel se doit de respecter la déontologie de sa profession qui l'incite à garder une indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics afin que les résultats de ses travaux ne puissent souffrir d'aucune contestation

STATISTICIENS DU SECTEUR PUBLIC ET STATISTICIENS DU SECTEUR PRIVÉ

On ne peut pas parler du métier de statisticien sans faire la distinction entre les statisticiens du secteur privé et ceux du secteur public.

Les travaux des statisticiens du secteur privé généralement ne servent pas directement à la gestion d'un pays ou d'un regroupement de pays, mais celle de l'entreprise ou de l'institution qui les emploie. Ils utilisent les techniques statistiques dans des cadres plus restreints et travaillent pour le compte d'entreprises privées (instituts de sondages d'opinion, bureaux d'études marchés, banques, etc.) en tant qu'analystes financiers, économistes, chercheurs, biostatisticiens et autres.

Les statisticiens du secteur public œuvrent dans les administrations publiques et parapubliques et les organismes intergouvernementaux ou internationaux. Leur mission est de fournir des données statistiques sur tous les aspects de la vie économique et sociale à tous les utilisateurs, dont l'administration publique. Dans nos États, ils font partie du groupe des cadres de l'administration financière et de planification et sont généralement concentrés à l'INS ou dans les services d'études ou de prévision. Les données qu'ils produisent décrivent le passé, le présent et le futur et éclairent les décisions de politiques publiques à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs recherchés.

DIFFÉRENTS MÉTIERS DE LA STATISTIQUE OFFICIELLE

À l'instar de l'informatique, la statistique peut être considérée comme un outil mis à la disposition des spécialistes économistes ou professionnels d'autres domaines pour réaliser leurs travaux. Il s'agit d'appliquer les techniques statistiques aux faits économiques, démographiques, physiques et sociaux. De façon générale, les domaines d'application sont très variés : la description des faits sociaux, la production (dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire), les finances, la médecine, les assurances, l'actuariat, la banque, la recherche, etc.

Les métiers du statisticien public sont aussi variés que les utilisations faites des statistiques par les décideurs publics. En fonction des besoins en informations statistiques, les États mettent en

place leurs systèmes statistiques nationaux constitués de divers services, au centre desquels on trouve le plus souvent l'Institut national de la statistique (INS) dont la fonction est d'être l'organe de coordination de l'ensemble du système au niveau d'un pays. Dans la plupart des États membres d'AFRISTAT, l'INS est l'interlocuteur privilégié vers lequel l'utilisateur se tourne pour disposer des informations officielles. L'INS doit alors s'assurer que le système national dispose des informations élaborées selon les règles et les normes et utiles aux utilisateurs. L'INS doit également mettre en place un dispositif pour rendre accessibles l'ensemble des informations. En cas d'indisponibilité des informations détaillées au niveau de l'INS, l'utilisateur sera dirigé vers le service producteur spécialisé.

C'est ainsi que dans chaque pays, s'établit un partage de rôles et de responsabilités dans la production des statistiques publiques. L'INS est responsable de la réalisation de la plupart des grandes opérations et des synthèses statistiques tandis que les autres services statistiques sont spécialisés sur des statistiques sectorielles. Ainsi, dans nombre d'États, l'INS est responsable des recensements généraux de la population et de l'habitat, des enquêtes auprès des ménages, des enquêtes démographiques et de santé, des synthèses économiques, du répertoire d'entreprises, des statistiques du commerce extérieur, du suivi de la conjoncture économique, des indices des prix à la consommation, de l'élaboration des comptes nationaux, etc. L'INS regroupe la plupart du temps des statisticiens aptes à travailler dans ces différents domaines.

Le métier de statisticien public distingue deux catégories d'acteurs : les statisticiens généralistes et les statisticiens spécialisés dans un domaine précis. Par statisticiens généralistes, on entend des statisticiens de tout niveau, des démographes, des économistes, etc. qui travaillent au sein des services de l'INS. Ils ont des compétences théoriques variées mais limitées dans la pratique car aucun statisticien ne peut prétendre couvrir convenablement tous les travaux de l'Institut. C'est pourquoi, la mobilité du personnel est encouragée de façon à ce que le cadre statisticien acquiert plus de compétence et soit en mesure de travailler dans plusieurs services de l'Institut ou dans des services sectoriels. Les autres domaines statistiques relèvent des services sectoriels décentralisés, spécialisés au sein de ministères techniques. Dans ces services

par contre, on trouve des statisticiens qui ne sont généralement spécialisés que dans la réalisation des travaux de production de données spécifiques au seul domaine qu'ils couvrent. La tutelle ministérielle de ces services sectoriels est en général différente de celle de l'INS. C'est notamment le cas dans beaucoup de pays où les statistiques agricoles dépendent d'une direction spécifique relevant du Ministère du développement rural ou de l'Agriculture. De même, on retrouve bien souvent au sein du ministère de l'économie, du ministère des finances ou du ministère du Plan selon les pays ou même des cellules spécialisées rattachées au cabinet du Premier Ministre ou de la Présidence des prévisionnistes, des macroéconomistes, et des spécialistes des finances publiques.

UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ POUR FORMER LES PROFESSIONNELS AUX DIFFÉRENTES DEBOUCHÉES

Considérée comme un outil indispensable à tous, la « statistique » fait partie des matières dispensées dans nombre de formations universitaires. Il s'agit de donner aux apprenants les outils de la science statistique sans plus. Les vrais professionnels de la statistique dont le rôle est d'appliquer les techniques statistiques comme outils d'aide à la décision sont formés dans des instituts de statistique ou dans des centres spécialisés. Toutefois, il est nécessaire de préciser que ce schéma de figure est assez typique du modèle francophone. Dans la majorité des autres schémas, notamment anglosaxons, les universités proposent des formations professionnelles de statisticiens de niveau master ou plus. De façon générale, il s'agit de former, d'une part, des professionnels qui vont appuyer les administrations nationales en matière de planification et de suivi et d'autre part, évaluation des politiques de développement et des analystes pour le secteur privé.

Même dans les pays développés, le métier de statisticien dans sa forme actuelle remonte seulement au lendemain de la seconde guerre mondiale. Il s'agissait à l'époque d'avoir une meilleure vision des économies nationales et de fournir des informations fiables afin de guider l'effort de reconstruction des pays. À la veille des indépendances des pays africains, pour la formation des élites devant administrer les nouveaux États, des cadres des anciennes colonies

ont été orientés vers la formation de statisticiens. C'est ainsi que nombre des cadres des pays francophones d'Afrique ont été formés dans un premier temps par le Centre européen de formation des statisticiens économistes pour les pays en développement (CESD-Paris) au sein de l'ENSAE qui est l'école d'application de l'INSEE. Ensuite se sont créées dans certains pays africains des écoles à vocation nationale ou régionale pour la formation de cadres statisticiens de divers niveaux. Pour les pays francophones d'Afrique subsaharienne, les cadres statisticiens sont formés en Afrique depuis les indépendances dans les écoles d'Abidjan, d'Alger, de Dakar, de Kigali, de Rabat, de Tunis, de Yaoundé et dans bien d'autres centres nationaux. Ces écoles formaient au départ des cadres moyens, des agents et des adjoints de la statistique. Depuis la mi-90, ces écoles (Abidjan, Alger, Dakar, Rabat, Tunis, Yaoundé) ont démarré la formation des cadres supérieurs de niveau ingénieurs statisticiens économistes (destinés principalement aux administrations nationales).

Quant aux cadres démographiques, ils ont été formés initialement dans les universités, pour certains au niveau des facultés de sciences économiques et pour d'autres dans les facultés de géographie. Mais, dès 1971, l'Institut de formation et de recherches démographiques (IFORD) a été créé et installé à Yaoundé et forme dès lors la majorité des démographes en fonction dans les systèmes statistiques nationaux de nos États. Certains parmi eux ont poursuivi des études doctorales dans des universités.

Le passage de la mécanographie à l'informatique a fait progresser la formation des techniciens de la statistique chargés du traitement des données vers le métier d'informaticien au sein des instituts nationaux de statistique. Avec l'avènement de la micro-informatique, apparaîtront au sein des services de statistique des spécialistes qualifiés de statisticiens informaticiens dont le métier est de réaliser toutes les phases de traitement de données en utilisant les logiciels ou progiciels statistiques. Ils étaient pour la plupart de statisticiens convertis à l'informatique ou d'informaticiens ayant acquis sur le tas les rudiments de la statistique.

De nos jours, on trouve encore quelques informaticiens « pur sang » dont les tâches consistent principalement à l'administration des réseaux et des serveurs informatiques ; ils gèrent également les sites Internet et l'Intranet de l'Institut.

De façon générale, il n'existe pas de formations spécialisées et spécifiques débouchant sur chacun des métiers de la statistique. Comme dans toutes les disciplines, le statisticien acquiert son expertise par son travail et la reconnaissance de sa communauté. Des séminaires et ateliers de formation organisés par les organisations de renforcement des capacités telles qu'AFRISTAT, la BAD, la CEA, l'Insee, la Banque mondiale, la FAO, le BIT, l'UNSD, etc. sur des thèmes d'intérêt dans le cadre d'activités communes ou de projets/programmes favorisent la spécialisation des statisticiens

ORGANISATION DES STATISTICIENS AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

Comme tous les professionnels d'autres corps

de métiers reconnus, les statisticiens se sont organisés dans la plupart des États membres en corps des statisticiens et démographes qui regroupent au niveau de la fonction publique, outre les statisticiens, tous les autres cadres spécialistes du traitement des données chiffrées dont les informaticiens. Ce corps se présente ainsi devant les gouvernants et utilisateurs comme un groupe bien structuré et organisé garantissant la déontologie de la profession.

Le travail du statisticien est donc réalisé dans des cadres bien organisés. Des normes et des codes déontologiques sont édictés au niveau international et relayés au niveau national. Afin que les données statistiques produites soient compréhensibles par l'ensemble des utilisateurs et que des comparaisons soient possibles, les statisticiens utilisent des concepts standardisés ainsi que des nomenclatures adoptées au niveau international. Cette harmonisation est préconisée aussi dans le cadre des unions sous-régionales d'intégration économique qui adaptent ces concepts et ces méthodes pour la production d'indicateurs socio-économiques permettant la comparabilité des données. Ces cadres et nomenclatures sont également adaptés aux réalités locales au niveau des pays avec toutefois le souci de préserver la comparabilité.

Parmi les normes édictées au niveau international, nous pouvons faire référence à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) et au Système Général de Diffusion des Données (SGDD) du Fonds monétaire international auxquels les pays devraient adhérer selon leur niveau de développement statistique. Cette adhésion traduit l'engagement du système statistique national à produire un ensemble de données statistiques sous certaines conditions. Le FMI a également proposé un Cadre pour l'Évaluation de la Qualité des Données statistiques produites par les systèmes statistiques (CEQD en français et DQAF en anglais). Initialement proposé pour les statistiques macroéconomiques, ce cadre a été adapté par l'UNESCO pour l'évaluation des statistiques de l'éducation. Il est aussi recommandé par PARIS21 pour l'évaluation de la qualité des systèmes statistiques nationaux dans le cadre de l'élaboration des Stratégies nationales de développement statistique (SNDS).

Pour assurer la crédibilité de leurs produits, les statisticiens ont adopté des principes et des chartes. Ainsi, une résolution sur les principes fondamentaux de la statistique officielle a été adoptée en 1994 par la Commission statistique des Nations unies. Au niveau africain, la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) le 3 février 2009 a adopté la Charte africaine de la statistique lors de sa douzième session ordinaire. Les pays, à titre individuel, ont commencé à la ratifier.

Pour se faire entendre, les statisticiens ont créé des associations aux niveaux international et national et organisent des conférences qui réunissent régulièrement leurs adhérents et/ou divers spécialistes. Au nombre de ces multiples associations internationales, citons l'Institut international de la statistique (IIS), l'association internationale des statisticiens d'enquêtes (AISE), l'association internationale pour les statistiques officielles (AISO), l'association de comptabilité nationale (ACN), etc.

Les associations nationales de statisticiens et démographes constituent des groupes structurés dont l'utilité est reconnue par la communauté internationale. Au niveau du continent africain, elles sont encouragées et bénéficient des soutiens des institutions internationales telles que l'Union africaine, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, AFRISTAT, PARIS21, etc. Elles se sont réunies récemment en janvier 2010 à Addis-Abeba (Éthiopie) lors de la deuxième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (ComStat-Afrique) et puis en novembre 2010 au Caire (Égypte) en marge du 6^e Symposium pour le développement de la statistique en Afrique.

Les rencontres organisées par les institutions ou associations internationales constituent des forums scientifiques où ont lieu des échanges de bonnes pratiques et des discussions sur les avancées méthodologiques et technologiques. C'est le cas des sessions hivernales de la Commission statistique des Nations unies qui se tiennent chaque année fin février à New York, de la Commission statistique pour l'Afrique (ComStat-Afrique) et des congrès de l'IIS qui sont organisées tous les deux ans.

À travers ces associations, les statisticiens assurent une veille technologique et communiquent les résultats de leurs expériences par la publication d'articles dans des revues scientifiques. Parmi ces publications, citons le Journal statistique africain (BAD), Statéco coédité par l'INSEE, DIAL et AFRISTAT, le Statisticien d'enquêtes publié par l'AISE, le Bulletin d'information statistique de la CEA, La Lettre d'AFRISTAT, etc.

AFRISTAT CONTINUERA D'ACCOMPAGNER LES STATISTICIENS DANS LEURS MISSIONS

Les statisticiens des États membres d'AFRISTAT, formés pour la plupart dans les mêmes écoles de statistique, ont une culture statistique commune qu'ils mettent en œuvre pour répondre aux besoins en informations socio-économiques de leurs pays et des unions sous-régionales/régionales d'intégration économique. Des institutions intergouvernementales et des associations professionnelles les accompagnent dans le respect des normes, des chartes, de l'éthique et de la déontologie de leur profession. D'autres initiatives récentes viennent accompagner les systèmes statistiques nationaux pour plus d'efficacité. Depuis quelques années, l'Union africaine, PARIS21 et AFRISTAT accompagnent les États dans la réalisation d'examen par les pairs. L'Observatoire poursuivra également sa fonction d'organisme de renforcement des capacités des ressources humaines en soutenant la formation initiale et la formation continue des cadres des systèmes statistiques de ses États membres.

Pour mieux faire connaître les différents métiers de la statistique publique, AFRISTAT compte diffuser dans les prochains numéros de La Lettre d'AFRISTAT des focus sur chacun d'eux.

Nouvelles d'AFRISTAT

Accueil de stagiaires

AFRISTAT a accueilli dans ses locaux quatre stagiaires provenant de l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, de l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé et de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université nationale du Mali

■ Depuis le 1^{er} août 2011, MM. Abdoul Karim Nchare Fogam et Akplogan Dagbégnon Marc Luc, deux stagiaires de l'ENSEA, inscrits en 2^e année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes ont été accueillis à AFRISTAT pour une durée de trois mois. M. Nchare a pour thème « Analyse comparative de la pauvreté et de la structure de consommation des ménages dans la principale agglomération des États membres de l'UEMOA en 2008 ». M. Akplogan travaille

sur le thème « Contraintes et qualité de l'insertion sur le marché du travail dans la principale agglomération des États membres de l'UEMOA en 2008 ».

■ M. Franck Armel Eyene Mba, stagiaire de l'ISSEA, inscrit en 3^e année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes, a démarré son stage le 15 juillet 2011 pour une durée de trois mois et a pour thème « Analyse de la partici-

pation des femmes au marché du travail au Cameroun et au Mali ».

■ Mlle Djeneba Seck, étudiante en 1^{ère} année à la Faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines, filière Métiers du livre, des archives et de la documentation, a effectué un stage pratique d'un mois. Le stage a porté sur l'initiation à l'informatique documentaire et la création de base de données bibliographiques.

Activités de la Direction Générale

Réunions statutaires

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT a organisé la 16^e réunion ordinaire du Conseil scientifique du 26 au 28 septembre 2011 à Cotonou (Bénin).

■ Au cours de cette session, le Conseil scientifique a examiné les projets de rapport d'exécution du plan d'action 2010-2011 au 30 juin 2011, le projet de plan d'action 2012 et des documents relatifs à la révision des nomenclatures d'activités et de produits.

Au titre de l'exécution du plan d'action 2010-2011 au 30 juin 2011 de la Direction générale, le Conseil a noté avec satisfaction les progrès significatifs réalisés en matière de développement méthodologique et de renforcement des capacités des États pour la valorisation des données produites, notamment, dans le domaine de la comptabilité nationale. Il a invité AFRISTAT à utiliser davantage l'expertise existante au sein des pays et les pays, à renforcer la coordination des activités statistiques.

S'agissant du projet de plan d'action 2012, le Conseil a encouragé la Direction générale à poursuivre les développements méthodologiques en vue de l'amélioration des statistiques de sources administratives et de la prise en charge des nouvelles thématiques. En outre, il l'a invitée à développer sa coopération avec les universités pour mieux valoriser les données produites. Sous réserve de la prise en compte des amendements formulés, le Conseil scientifique a proposé au Comité de direction d'adopter le plan d'action 2012.

Concernant les questions relatives aux nomenclatures, le Conseil a félicité la Direction générale pour l'élaboration d'un dispositif de mise en application des nomenclatures révisées d'activités (NAEMA, rev1) et de produits

(NOPEMA, rev1) dans les États membres et pour son admission au bureau du Groupe des experts de la Commission de statistique des Nations unies, chargé d'assurer le lien entre les sessions biennales dudit groupe. Pour une large diffusion des nomenclatures, le Conseil a suggéré de traduire les documents en anglais et de profiter de la Journée africaine de la statistique pour lancer la campagne de sensibilisation autour de cette question. Le Conseil a invité les États membres et AFRISTAT à procéder à une cartographie et à la formation des utilisateurs et souhaité que les institutions d'intégration sous régionales jouent un rôle de premier plan dans le processus de dissémination de ces nomenclatures.

Projet de rénovation des indices harmonisés des prix à la consommation des États membres de l'UEMOA

Au cours de la période sous revue, les activités du Projet ont été consacrées à la préparation de l'installation de l'application dans les pays et à la tenue de la réunion du Comité de suivi de l'IHPC-UEMOA à Ouagadougou, les 5 et 6 septembre 2011.

Après la validation technique du logiciel qui a eu lieu au cours de l'atelier organisé à Bamako, du 15 au 17 juin 2011, AFRISTAT a poursuivi les travaux en vue de l'implantation de l'application dans les pays. Les procédures d'acquisition des serveurs ont été relancées pour tous les pays. Ces derniers ont entamé la préparation des données pour leur reprise dans le nouveau système conformément aux instructions écrites qui leur ont été transmises par AFRISTAT.

Par ailleurs, une délégation d'AFRISTAT conduite

par M. Martin Balépa, Directeur Général d'AFRISTAT, comprenant MM Claude Tchamda et Oumarou Elhadji Malam Soulé, respectivement expert prix et expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux, a participé à la 11^e réunion du Comité de suivi de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) ainsi qu'à celle consacrée aux textes relatifs au Comité régional de la statistique de l'UEMOA. Les principales conclusions de la réunion ont été la validation officielle de l'application et sa nomination. Le

calendrier pour la poursuite des travaux (tests du progiciel par les États, récupération des données et mise en production effective du logiciel) a été également approuvé. Les membres du Comité ont noté avec intérêt la proposition de dénomination sous le vocable « PHOENIX-UEMOA » de la nouvelle application développée par AFRISTAT. Le Comité de suivi a par ailleurs entériné les choix opérés par le groupe de travail sur l'extension de la couverture géographique de l'IHPC.

Programme multinational de renforcement des capacités statistiques des pays membres régionaux de la Banque africaine de développement

Les activités de la Direction générale d'AFRISTAT dans le cadre du programme PRCS-BAD se sont poursuivies conformément au calendrier arrêté. Le troisième trimestre 2011 a été marqué par la tenue du troisième atelier régional du PCI-Afrique, Cycle 2011 et la réunion du Groupe Africain de Comptabilité Nationale (AGNA).

Le troisième atelier régional PCI-Afrique, Cycle 2011, s'est tenu à Pretoria en Afrique du Sud du 27 juin au 1^{er} juillet 2011. L'objectif principal de cet atelier était de valider les données (prix et comptabilité nationale) du premier semestre 2011. Une deuxième session de ce troisième atelier régional s'est tenue à Tunis (Tunisie) du 08 au 12 août 2011. Cette session de rattrapage a regroupé une trentaine de participants des

pays n'ayant pas pu participer à l'atelier régional de Pretoria, afin de mettre tous les pays participants au PCI-Afrique au même niveau d'information et de maîtrise des outils et de la méthodologie du PCI-Afrique.

En marge de la première session du troisième atelier du PCI-Afrique à Pretoria se sont tenus les travaux du Groupe Africain de Comptabilité

Nationale (AGNA) du 02 au 4 juillet 2011. Ces travaux ont permis de faire le point sur l'exécution des travaux menés depuis le dernier atelier de l'AGNA d'avril 2011 à Addis-Abeba (Éthiopie).

AFRISTAT a pris une part active dans l'animation technique de ces trois ateliers.

Projet « From data to information - Du chiffre à l'information »

Les activités du projet de plate-forme éditoriale commune « From Data to information - du chiffre à l'information » ont consisté essentiellement, au cours du troisième trimestre 2011, aux opérations de clôture du projet qui a pris

fin officiellement le 30 juin 2011.

C'est ainsi que le cabinet EGCC International a exécuté au siège d'AFRISTAT à Bamako une mission d'audit financier des comptes du Projet au cours de la première semaine du mois d'août

2011. Quant à la Direction générale d'AFRISTAT, elle a élaboré les rapports technique et financier du premier semestre 2011 qu'elle a par ailleurs soumis à la Banque mondiale.

Projet « Modules d'initiation à la statistique à l'attention des agents non-statisticiens travaillant dans les services statistiques »

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT et le CESD-Statisticiens pour le développement ont lancé les travaux du projet « Modules d'initiation à la statistique ». Ainsi, les 13 et 14 septembre 2011, s'est tenue à Bamako (Mali), la réunion de lancement du projet qui a regroupé les membres du Comité de suivi (AFRISTAT, CESD-Statisticiens pour le développement,

CODESA) et les consultants recrutés pour l'élaboration des modules. Au terme des travaux, les participants se sont accordés sur les objectifs, les cibles et le contenu des modules, ainsi que sur le calendrier de leur élaboration et sur les procédures de leur validation et adoption. Ils ont également discuté des méthodes d'approche du travail ainsi que des conditions d'exé-

cution. Les quatre modules prévus devraient être finalisés avant la fin de l'année 2011. Il s'agit du module 1 « Généralités sur le travail statistique », du module 2 « Statistiques descriptives », du module 3 « Élaboration des statistiques » et du module 4 « Notions complémentaires sur les indices, la méthode des sondages, les comptes nationaux ».

Projet de mise en œuvre de la convention UEMOA/AFRISTAT pour l'accélération de la production des comptes nationaux

Relativement aux activités programmées dans le cadre de ce programme, une série de missions d'assistance technique aux États bénéficiaires a été réalisée.

■ Au Mali, M. Doffou N'guessan Gabriel, expert en comptabilité nationale, s'est rendu à l'Institut national de la statistique (INSTAT) à Bamako du 11 au 22 juillet 2011. Il a assisté les comptables nationaux dans les travaux de synthèse des comptes nationaux de l'année 2008 et a formé les nouveaux cadres aux techniques

d'élaboration des comptes nationaux.

■ Du 18 au 29 juillet 2011, une mission d'AFRISTAT conduite par M. Emmanuel NGOK, expert en comptabilité nationale, s'est rendue à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) du Togo. Cette

mission a permis d'assister les comptables nationaux dans les travaux d'élaboration des comptes nationaux définitifs de l'année courante 2008 et de renforcer les capacités des nouveaux cadres aux techniques d'élaboration des comptes nationaux en année courante en utilisant le système ERETES.

Projet régional d'amélioration de la qualité des statistiques de l'emploi et la gestion du système d'information sur le marché du travail en Afrique, Phase II (LMIS-AFRISTAT)

■ Une délégation d'AFRISTAT conduite par M. Eric Norbert Ramilison, expert régional en système d'information sur le marché du travail et de M. Soumaïla Diarra, Chef du service administratif et financier a participé, du 18 au 20 juillet 2011 à Johannesburg (Afrique du Sud) à un atelier sur les procédures de décaissement d'ACBF. Cet atelier a permis aux béné-

ficiaries des soutiens financiers d'ACBF de s'informer des changements liés à la révision des manuels de procédures.

■ L'expert régional en système d'information sur le marché du travail a produit le premier draft d'une analyse des méthodologies d'enquête sur l'emploi dans les pays couverts par le

Projet LMIS. Le document a été soumis pour avis et observations aux autres collègues d'AFRISTAT. Une fois ces observations prises en compte, le document sera traduit en anglais et soumis à l'ACBF et aux partenaires du projet dans les pays.

Projet renforcement des capacités institutionnelles (PRCI) Comores

Les activités du projet couvrant ce troisième trimestre ont concerné la mise en œuvre par AFRISTAT des volets renforcement des capacités en comptabilité nationale et en statistiques des prix.

Pour le volet comptabilité nationale, les activités programmées (rédaction des manuels et formation au système ERETES, formation des cadres à l'utilisation du système ERETES) ont été réalisées, mais des retards commencent à s'accu-

muler dans la collecte des données de base. Concernant le volet prix à la consommation, les activités se déroulent normalement avec l'organisation des sessions de formation et l'élaboration et la mise à disposition des documents

methodologiques. Toutefois, la formation à l'utilisation de l'application informatique CHAPO pour le traitement des statistiques des prix connaît des retards liés au manque de matériel informatique nécessaire.

Autres activités D'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Congo

M. Ousmar Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages, accompagné d'un consultant spécialiste des enquêtes QUIBB, a apporté, du 18 au 29 juillet 2011 à Brazzaville, un appui au Congo pour le traitement et l'analyse des données du volet QUIBB de la deuxième enquête congolaise auprès des ménages. L'appui a permis de i) faire le point de l'état d'avancement des travaux, ii) procéder à la validation des données du QUIBB, iii) faire adopter un plan d'analyse des résultats, iv) préparer la feuille de calcul des coefficients de pondération spatiale de l'ECOM, v) concevoir les programmes de tabulation des résultats du volet QUIBB et vi) mettre à jour le chronogramme des travaux restants jusqu'à la publication du rapport d'analyse des résultats du QUIBB.

Djibouti

■ Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT, au cours de sa session tenue le 4 octobre 2010 à Paris (France), s'est prononcé favorablement sur l'admission de Djibouti comme État membre d'AFRISTAT. L'adhésion ne sera effective qu'après ratification du Traité et versement de la contribution au Fonds AFRISTAT. Pour aider le Gouvernement de Djibouti à satisfaire ces conditions, M. Birimpo Lompo, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a séjourné à Djibouti du 5 au 8 septembre 2011. Les autorités ont renouvelé leur engagement à satisfaire ces conditions et souhaitent bénéficier dès à présent de l'assistance d'AFRISTAT.

FAO

■ Dans le cadre du Projet "Appui à la mise en œuvre et au développement du Système CountrySTAT en Guinée-Bissau, au Niger, au

Togo et au Siège de la Commission de l'UEMOA", il s'est tenu du 11 au 15 juillet 2011 à Bamako (Mali), dans la salle de conférence d'AFRISTAT, un atelier technique régional UEMOA/FAO de formation de base des administrateurs du système CountrySTAT. L'atelier a regroupé une trentaine de participants : des délégués de quatre pays de l'UEMOA (Guinée-Bissau, Mali, Niger et Togo), de l'équipe régionale CountrySTAT du siège de la Commission de l'UEMOA, de l'équipe CountrySTAT du siège de la FAO, des organisations régionales et internationales (Africa Fertilizer, IFDC, AFRISTAT). Il a permis aux participants de comprendre la nécessité de disposer de données comparables, cohérentes et à jour, et de promouvoir une meilleure visibilité de CountrySTAT et de se former à la nouvelle technologie PX-Publisher de téléchargement automatique des tableaux de données.

Activités internationales

■ M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques nationaux a représenté AFRISTAT au séminaire de formation 2011 du Centre de formation de l'Insee à Libourne (Cefil). Organisé du 4 au 8 juillet en collaboration avec AFRISTAT, il a porté sur le thème « Avancées et progrès à réaliser pour produire les indicateurs statistiques nécessaires au suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement pour les pays d'Afrique subsaharienne francophones ». Ce séminaire a abordé essentiellement deux des principaux problèmes qui se posent pour la production et le suivi des indicateurs OMD : la production des statistiques nécessaires au suivi de la progression des pays et la problématique de l'utilisation des données de sources administratives. Un intérêt a aussi été porté aux mécanismes de production des indicateurs des domaines économiques, de l'éducation et de la santé.

■ M. Birimpo Lompo, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a pris part les 8 et 9 juillet 2011 à Conakry (Guinée), à la 21^e réunion ordinaire conjointe du Comité chargé des affaires économiques et monétaires et du Comité chargé des opérations et de l'administration de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'ouest (AMAO). Cette rencontre, qui a regroupé les représentants des Banques centrales des pays membres de la CEDEAO, des représentants des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA, de l'Institut monétaire de l'Afrique de l'ouest, de quelques États membres et d'institutions partenaires, a permis d'examiner les questions administratives et opérationnelles de l'AMAO ainsi que les questions de convergence économiques et monétaires. Elle a également préparé la 40^e réunion du Comité des Gouverneurs des banques centrales des États membres de la CEDEAO.

■ M. Claude Joeger, expert macroéconomiste, a participé à la réunion du Comité de convergence de la Zone franc à Paris le 19 août. Organisée environ un mois avant la réunion des

Ministres afin d'en préparer l'ordre du jour et analyser les documents qui y seront présentés, elle a permis de jeter les bases de la mise en place des nouveaux indicateurs de convergence « réelle », destinés à compléter la panoplie d'indicateurs financiers suivis jusqu'à présent.

■ M. Martin Balépa, Directeur Général d'AFRISTAT a participé, à Dublin (Irlande), du 19 au 29 août 2011, au 58^e Congrès mondial de statistique. Ce congrès qui est une rencontre bisannuelle de l'Institut international statistique (IIS) a permis aux spécialistes de tous domaines confondus de la statistique d'échanger sur leurs travaux et de partager leurs expériences touchant notamment les domaines de la recherche et de la formation.

M. Birimpo Lompo a pris part, du 23 au 25 août 2011 à Niamey (Niger), à deux ateliers portant l'un, sur l'harmonisation des méthodologies de collecte de données et prévision économique et l'autre, sur le lancement de l'Observatoire de l'intégration en Afrique de l'Ouest, organisés par le Bureau sous-régional Afrique de l'Ouest (BSR-AO) de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA). Ces ateliers ont permis de renforcer, dans la sous-région, la diffusion des connaissances sur l'intégration régionale à travers la production de données statistiques comparables et à partager les expériences sur les outils de prévision économique à partir d'une plate-forme web.

■ M. Madior Fall, expert en statistiques sociales a participé à la réunion du Comité de pilotage du Projet d'Harmonisation et de Coordination des Systèmes d'informations sur le Marché du Travail organisée par l'Union Africaine les 7 et 8 septembre 2011 à Addis-Abeba.

■ Une délégation conduite par M. Martin Balepa, Directeur général d'AFRISTAT et comprenant M. Siriki Coulibaly, expert en analyse de la pauvreté a participé, du 14 au 16 septembre 2011 à Yaoundé (Cameroun), à la réunion élar-

gie du Groupe sur le secteur informel en Afrique. Organisée par le CAS/CEA et AFRISTAT, cette réunion qui a enregistré la participation d'une dizaine de pays francophones d'Afrique subsaharienne et de l'Afrique de l'Est ainsi que du BIT a permis de faire le point sur l'état de la mise en œuvre du Plan d'action sur le secteur informel en Afrique pour la période 2010-2012 et d'envisager de nouvelles dispositions afin de dynamiser à l'avenir les activités du groupe.

■ M. Claude Joeger, expert macro-économiste, a participé à la réunion des experts puis à la réunion des Ministres de la Zone franc. Ces deux réunions se sont tenues les 16 et 19 septembre 2011 à Paris. Elles ont permis de faire le point sur la situation économique de la zone, les perspectives de croissance dans les différentes sous-régions et l'état de la convergence dans les deux Unions économiques et monétaires (UEMOA, CEMAC). Les Ministres ont convenu de poursuivre les travaux pour mieux apprécier la convergence « réelle » des économies. Ces réunions ont également permis de présenter le plan d'action de la présidence française du G20 ainsi que les travaux en cours, menés sur les financements innovants, notamment une taxation des transactions financières ainsi que la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

■ Du 19 au 21 septembre 2011, M. Madior Fall a assisté, sur invitation du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de la République de Côte d'Ivoire et de l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA) à la deuxième rencontre du Pôle de Qualité Inter-pays dans le domaine du Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP/DCTP). Ont participé à cette conférence les représentants de 19 pays, plusieurs ministres en charge de l'enseignement technique et professionnel ainsi que de nombreux experts travaillant sur ces questions.

Échos des instituts nationaux de statistique

Comores

<http://www.cgplan-comores.org>

■ Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de prestation de services signé avec AFRISTAT pour la fourniture d'une assistance technique internationale en appui à l'élaboration des comptes nationaux selon le SCN93 et de l'indice de prix à la consommation, des ateliers de formation en comptabilité nationale et en indice de prix à l'attention des cadres de la Direction Nationale de la Statistique (DNS) ont été réalisés. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI) financé par la Banque africaine de développement (BAD).

■ La DNS a renforcé son équipe par le recrutement d'un consultant national pour le démarrage des activités de l'enquête démographique et de santé et d'un coordinateur national pour l'enquête 1,2,3.

Gabon

www.stat-gabon.ga

■ Au cours de ce troisième trimestre, les activités de la Direction Générale des statistiques (DGS) ont été marquées par la poursuite des travaux de la deuxième Enquête Démographique et de Santé (EDSG II). Il s'agissait des travaux de dénombrement qui se sont déroulés du 3 octobre au 3 novembre 2011 sur l'ensemble du pays. Parallèlement, des équipes sont déployées pour localiser à l'aide de GPS les coordonnées des zones de collecte. Ces travaux permettront de garantir la mise à jour cartographique de la base de sondage.

Niger

www.stat-niger.org

■ Au cours de ce troisième trimestre, l'Institut national de la statistique a été associé à la réalisation des opérations statistiques suivantes :

■ L'enquête post-distribution monitoring (PDM). Réalisée en collaboration avec le PAM (juillet 2011), l'objectif de cette enquête est de recueillir des données sur les changements dus à l'effet de l'opération de distribution de l'aide alimentaire et aussi de fournir une indication « proxy » par rapport à l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité parmi les communautés bénéficiaires de l'opération. La collecte des données sur le terrain de cette enquête a duré 2 semaines (du 10 au 25 juillet 2011) sur toute l'étendue du pays et 198 villages ont été visités.

■ L'enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDSN-MICS). Cette opération, partie intégrante du Programme mondial MEASURE DHS, sera conduite en 2012 par l'Institut national de la statistique en collaboration avec le Ministère de la santé publique. Le recrutement des enquêteurs pour l'enquête pilote a déjà été effectué et une formation de 28 jours est en cours depuis septembre 2011. Pour la réalisation de cette opération, le pays a bénéficié de l'appui financier du Fonds des Nations unies pour la Population, du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance et de la Banque mondiale.

■ Enquête sur l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE). Cette opération qui est basée sur une nouvelle approche d'évaluation de la couverture des programmes de la prise en charge de la malnutrition aiguë est actuellement en cours de réalisation dans les régions de Tillabéri, Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder pour une durée de 4 mois. Initiée par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en collaboration avec le Ministère de la santé publique, cette enquête qui est conduite par l'Institut National de la Statistique devrait contribuer au renforcement des capacités des cadres de la Direction nationale de la nutrition du ministère de la Santé publique, de l'INS et du Système des Nations unies au Niger sur la nouvelle méthodologie « Simple Spatial Survey Method (S3M) » et assurer la pérennisation du suivi-évaluation des programmes de prise en charge de la malnutrition aiguë au Niger.

■ Enquête sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture. La collecte des données dans les différentes régions du pays a démarré depuis la première quinzaine du mois de septembre. Elle ambitionne de collecter des informations sur les conditions de vie des ménages avant et après la campagne agricole. Les principaux partenaires associés à cette enquête sont la Banque mondiale, l'UNICEF et le Ministère de l'agriculture.

Sénégal

www.ansd.sn

■ L'activité principale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) durant ce troisième trimestre 2011 a été l'organisation de la cérémonie de remise des diplômes pour les premières promotions d'Ingénieurs Statisticiens Économistes (ISE) et de Techniciens Supérieurs de la Statistique (TSS) de l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE), rattachée à l'ANSD. Cette cérémonie a été présidée par le Ministre d'État, Ministre de l'Économie et des Finances en présence du Ministre de l'Éducation, d'autorités nationales, d'ambassadeurs, de partenaires techniques et financiers et de représentants des pays de provenance des bénéficiaires.

■ Au niveau de la production statistique, le trimestre a été marqué par l'organisation, le 17 août 2011, de l'atelier de restitution des résultats préliminaires de l'Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS). La même période a connu le démarrage de la collecte des données de la 2^e Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS) et la fin de la saisie des données de l'Enquête monographique sur les Services Immobiliers du Logement à Dakar (EMSILD) et l'Enquête sur le secteur informel au Sénégal (ENSIS).

■ Dans le cadre des activités de préparation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage au Sénégal (RGPHAE), un voyage d'études a été effectué auprès l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE) avec qui l'ANSD compte nouer un partenariat technique pour l'utilisation des PDA comme support de collecte des données.

■ Enfin, l'ANSD a récemment diffusé sur son site Internet les publications ci-après : indices des prix à la consommation et prix de la production industrielle, indices de la production industrielle et du commerce extérieur, rapport de l'Enquête Village 2000 et 2009 sur les disparités géographiques de l'accès aux services sociaux de base au Sénégal, note d'analyse des comptes nationaux du Sénégal - définitifs 2008, semi-définitifs 2009 et provisoires 2010.

Togo

www.stat-togo.org

■ Dans le cadre de l'élaboration du deuxième Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) prévue en début 2012, la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) a entrepris la réalisation de la deuxième enquête sur le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB). La collecte des données s'est déroulée en août 2011 et la saisie et l'apurement des données sont en cours. Cette opération est soutenue par plusieurs partenaires dont l'Union européenne, le PNUD, l'UNICEF et la Banque mondiale.

■ La DGSCN a organisé un atelier d'élaboration des comptes nationaux de l'année 2008 à Kpalimé, du 29 août au 9 septembre 2011. Financé par l'Union européenne, cet atelier a été animé par Monsieur Éric Metreau, Conseiller en secteur réel d'AFRITAC-Ouest. Les travaux ont permis de finaliser les comptes nationaux des secteurs institutionnels, de réaliser la synthèse finale des comptes nationaux de 2008, d'établir un calendrier final des travaux futurs, de définir les activités post-synthèses et de préparer la campagne des comptes de 2009.

■ Du 5 au 9 septembre 2011, une mission de la CEA a séjourné à Lomé (Togo) pour réaliser une évaluation du système statistique togolais. Elle a noté avec satisfaction, les avancées du Togo, notamment, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique. Ces avancées ont trait à la réalisation des opérations comme le 4^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat, l'enquête de couverture, l'enquête sur le bien-être et la promulgation de la loi statistique entre autres.

■ La DGSCN, coordonnatrice nationale de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) au Togo, a organisé un atelier de validation du programme pluriannuel des activités statistiques à Lomé, le 13 septembre 2011. Financé par l'Union européenne à travers le Programme d'Appui Institutionnel à l'État Togolais (PAI), cet atelier fait suite à la rencontre de Tsévié, tenue les 7 et 8 juillet 2011 et qui avait abouti à l'élaboration des projets de programmes d'activité statistique 2011-2013 par les membres des comités sectoriels du système statistique national.

Réunions, ateliers et séminaires

Bamako, 18 octobre 2011

Atelier de dissémination des résultats des travaux de recherche sur le secteur informel en Afrique

Bamako, 14 au 18 novembre 2011

Atelier de formation des experts nationaux sur le logiciel des prix Phoenix-UEMOA

Bamako, du 19 au 21 octobre 2011

24^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Dakar, du 24 au 26 novembre 2011

Atelier de validation des revues techniques et institutionnelles des systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT) en Afrique (Projet RECAP)

Douala, du 24 au 28 octobre 2011

Atelier de formation et de recyclage sur les indices liés à l'activité industrielle (production et prix) et de prix à la consommation

Bamako, du 12 au 16 décembre 2011

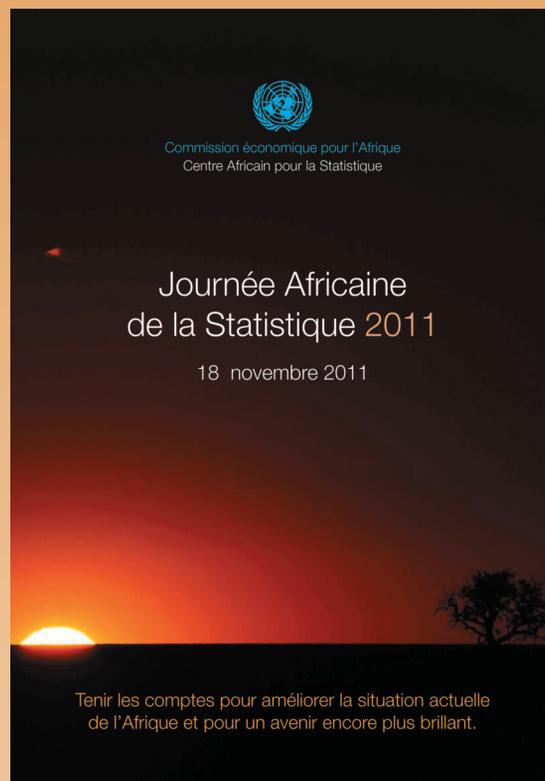
Atelier de transfert de compétences aux experts informaticiens sur le logiciel Phoenix-UEMOA

Ouagadougou, du 23 au 29 octobre 2011

Séminaire conjoncture et prévision économique dans les États membres de l'UEMOA

Yaoundé, du 12 au 16 décembre 2011

Atelier de formation sur les dernières recommandations des Nations unies sur les statistiques industrielles (en particulier l'indice de la production industrielle)



La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Martin BALEPA

Rédacteur en chef : Birimpo LOMPO

Comité de rédaction : Freeman AMEGASHIE, Claude JOEGER, Siriki COULIBALY, Bruno NOUATIN, Oumarou SOULE, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739